

Le secrétaire parlementaire pourrait-il dire dès maintenant s'il s'agit de projets qui ont pour objet de remplacer le Programme d'initiatives locales, que nous connaissons depuis trois ou quatre ans?

[Traduction]

M. Rompkey: Par rapport au Programme d'initiatives locales, il s'agit d'un projet à long terme dont nous espérons qu'il fournira des emplois permanents aux chômeurs irréductibles.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA POSITION DU GOUVERNEMENT QUANT À LA DEMANDE DE MODÉRATION AU SECTEUR PRIVÉ PAR RAPPORT AU GONFLEMENT DU BUDGET

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, il a été question de cette affaire...

Des voix: Le leader!

Des voix: Bravo!

M. Grafftey: Entre temps, puisque une question posée au ministre des Finances il y a 48 heures touchait à cette affaire, nous, de ce côté de la Chambre, avons eu l'occasion d'étudier le budget. Si l'on tient compte de ce budget, ainsi que du budget supplémentaire et du taux actuel d'inflation, l'augmentation sur l'ensemble de l'année financière s'élève à plus de 30 p. 100. En la circonstance, je voudrais demander au premier ministre s'il envisage de continuer, avec le ministre des Finances, à inviter le secteur privé à la modération.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Les chiffres donnés par le député ne me semblent pas tenir compte du budget ni du budget supplémentaire. Il devrait comparer des choses semblables. Il obtiendrait alors de meilleurs résultats statistiques.

M. Grafftey: Je puis assurer le premier ministre que nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons abouti à ces chiffres après avoir consulté les gens sur bien des détails. Le taux d'inflation actuel, joint au budget supplémentaire proposé par le président du Conseil du Trésor, porte l'augmentation pour l'ensemble de l'année financière à un chiffre très voisin de 30 p. 100. C'est pourquoi je demande au premier ministre et au ministre des Finances s'ils envisagent d'inviter le secteur privé à la modération.

* * *

LA SANTÉ

L'APPARENTE NOCIVITÉ DES COLORANTS ARTIFICIELS DANS LES ALIMENTS—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme des sources dignes de foi révèlent que les colorants et les produits aromatisants artificiels que l'on trouve dans les aliments peuvent être une cause de surexcitation et de dyslexie chez l'enfant, le ministre peut-il nous dire si son ministère a entrepris des études sur l'utilisation de ces produits chimiques dans les aliments et en particulier sur les effets qu'ils peuvent avoir sur les enfants?

Questions orales

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je suis au courant que diverses études se font de façon constante dans la Direction de la protection de la santé. Quant à savoir s'il y a eu des études sur ce sujet, je vais m'en enquérir et j'en ferai rapport à l'honorable député.

[Traduction]

M. Yewchuk: Puisque rien ne prouve jusqu'ici que ces additifs ont une valeur nutritive quelconque, le ministre peut-il dire s'il est prêt à tenir compte de leur nocivité possible pour la santé et à les retirer du marché?

[Français]

M. Lalonde: Je vais examiner l'affaire plus attentivement, monsieur le président, et j'en ferai rapport à l'honorable député.

* * *

[Traduction]

LES COMMUNICATIONS

DEMANDE D'EXPOSÉ DÉTAILLÉ DES MODALITÉS DU PROGRAMME QUINQUENNAL

M. Cecil Smith (Churchill): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État, mais en son absence, je la poserai au premier ministre. Le programme accéléré de communications du gouvernement est un programme quinquennal qui coûtera entre 150 et 200 millions de dollars. Le premier ministre peut-il dire quelles installations ont été construites depuis l'annonce du programme l'année dernière et où elles sont situées? Peut-il aussi fournir un plan indiquant les installations actuelles et les endroits où l'on compte en établir d'autres d'ici quelques années?

M. l'Orateur: Je suis convaincu que le député conviendra, après y avoir réfléchi, qu'il devrait essayer d'obtenir des renseignements de ce genre d'une autre façon.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA POSSIBILITÉ D'AFFECTATION DES VOLS À COURTE DISTANCE AUX ENTREPRISES RÉGIONALES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Étant donné que le président d'Air Canada, M. Yves Pratte, a indiqué que le nombre des vols internes sur une courte distance augmentera peut-être de 5 à 15 p. 100 l'année prochaine, le ministre a-t-il songé à permettre aux transporteurs régionaux de s'occuper davantage de vols sur courtes distances s'ils estiment pouvoir assurer un meilleur service qu'Air Canada à l'heure actuelle?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): La question est plus complexe qu'elle n'en a l'air. La plupart des transporteurs régionaux veulent laisser tomber les vols sur de courtes distances.